

**LA SEMAINE LACAN
AU-DELÀ DU CONFINEMENT
LE PETIT JOURNAL No 7
18 MAI 2020**

Une causalité pas sans conséquences
Solenne Benbelkacem Leblanc

Il fût une époque, comme le dirait une légende, où la psychanalyse était une invitée attendue des débats en psychiatrie. Pour nous, cliniciens des années 2000, c'est presque surréaliste d'imaginer aujourd'hui une telle invitation. Mais le désir de savoir est parfois assez fort pour que des débats en raison aient lieu. Et « Propos sur la causalité psychique » [1] est l'un de ces moments féconds. Quelle leçon clinique pour nous !

Dès les premières pages, Lacan s'étonne que Ey fonde « le phénomène de la croyance délirante » sur une « hypothèse neurologique », [2] qualifiée pourtant par Ey lui-même de mirage quand il s'agit de rabattre l'hallucination du côté de la sensation anormale. Pour Lacan, le phénomène de la croyance au délire est le point d'appui de l'affaire. Il faut en accepter l'ambiguïté avec son versant essentiel de « méconnaissance », mécanisme qui « suppose une reconnaissance ». La croyance n'est pas une erreur « même si elle nous trompe ». [3]

Lacan formule alors un « caractère beaucoup plus décisif » pour la clinique du phénomène de la folie : « ces phénomènes le visent personnellement » (le fou). Et ça, ça ne trompe pas. Au point que « quand tout moyen de les exprimer vient à lui manquer, sa perplexité nous manifeste encore en lui une béance interrogative : c'est-à-dire que la folie est vécue toute dans le registre du sens ». [4] Ainsi, « le phénomène de la folie n'est pas séparable du problème de la signification pour l'être en général, c'est-à-dire du langage pour l'homme ».

Lacan pose donc le rapport au langage et la béance non suturable comme les jalons de la causalité psychique. Cela donne aussitôt une dignité au « vécu » de chaque fou et demande à chaque clinicien de faire un choix éthique. En effet, avec la causalité psychique, celui-ci ne peut pas se passer des paroles du fou. Cela a même pour conséquence de renvoyer chacun d'entre nous à nos propres expériences de langage : un lapsus faisant affreusement rougir, ou un mot prononcé qui nous secoue terriblement sans pourtant qu'un savoir y soit d'emblée associé. Autant de traces de « la marque de l'impossible à dire » [5] présente chez tout être parlant.

Ainsi, la causalité est-elle intimement liée à l'éthique des conséquences chez Lacan, « des suites à donner » [6] comme il le dit si bien dans son « Discours à l'École freudienne de Paris ». Il nous invite à écouter ce que le fou a à dire sur ce qui le fait souffrir, tout comme Freud nous invitait à le faire avec les femmes qui souffraient d'hystérie. [7] Dans les deux cas, il y a le choix d'une position éthique qui ne s'appuie pas sur un « ça n'est pas vrai tout ça ». [8] Femmes, fous, autant d'êtres parlants qu'il est toujours aussi crucial d'écouter pour en savoir un bout sur notre être de jouissance.

[1] Lacan J., Propos sur la causalité psychique, *Écrits*, Paris, Seuil, 1966.

[2] *Ibid.*, p.164.

[3] *Ibid.*, p.165.

[4] *Ibid.*, p.165-166.

[5] Miller J.-A., *Le mot qui blesse*, intervention exposée le 10 mai 2009 au Congrès de la NLS sur l'interprétation lacanienne.

[6] Lacan J., Discours à l'École freudienne de Paris, *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 261.

[7] Freud S. et Breuer J., *Études sur l'hystérie* (1895), Paris, PUF, 1956.

[8] Lacan J., Propos sur la causalité psychique, *Écrits*, op. cit., p.163.